



LA FEUILLE INFO

Le journal de la CGT Finances Publiques de Saône et Loire

Juillet 2018 n°116

Compte rendu des CAPL B et A du 26 juin 2018

CAPL B Mâcon Lamartine 9h30

 Vos élus CGT : Pierre BADEY (titulaire)

La directrice, Mme Simon, ouvre la séance à 9 h 30.

Mouvement local d'affectation :

Madame SIMON fait un point sur le Comité d'Action Publique 2022 : elle déclare ne pas avoir plus d'informations que nous. Une réunion doit se tenir le 22/06. Le regroupement du recouvrement DGFIP / Douanes / Social est un chantier en cours.

Les suppressions d'emplois pourraient porter sur 15 000 emplois pour la DGFIP selon les chiffres dont elle dispose, 50 000 pour l'ensemble du ministère. Le Directeur Général a écrit qu'en 2019 et les années suivantes, les suppressions seront plus importantes. La fusion des instances CHSCT et CTL est un chantier en cours. Pour la Saône-et-Loire, le CHSCT étant uniquement DDFIP, cela éviterait de reprendre les sujets et argumentations deux fois.

Concernant l'affectation des C stagiaires : la DG a pris le parti d'affecter tous les cadres C en même temps (21 agents). Les affectations sont en cours d'envoi pour les agents qui ne l'ont pas encore reçu.

La liste des mesures de gestion ne sera pas diffusée avant les travaux des CAPL. Il y a de moins en moins d'ALD.

Les règles applicables sont en date du 4 mai 2018 : le classement a été opéré selon l'ancienneté administrative au 31/12/2017. L'affectation est établie dans l'intérêt du service.

Les changements de poste ne sont pas discutés en CAPL.

Les mesures de gestion sont du seul fait de la DDFIP 71.

Le délai de séjour de 2 ans s'appliquera.

L'équipe RH procède ensuite à la lecture du mouvement. 41 affectations ont été prononcées. Exercice des priorités pour suivre les emplois (notamment pour les agents concernés par les fusions et suppressions de postes en PCE/PCRP/Digoin/Montcenis).

PROJET DE MOUVEMENT AU 1ER SEPTEMBRE 2018					
CORPS	NOM, PRENOM	AFFECTATION NATIONALE		AFFECTATION LOCALE	DATE D'INSTALLATION
		RAN	Mission / Structure		
B	APPLENCOURT SANDRA	MACON	Fiscalité personnelle	SIP MACON	01/09/2018
B	BAGUET MONIQUE	MACON	Fiscalité personnelle	SPF E	01/09/2018
B	BARGE DOMINIQUE	MACON	Fiscalité personnelle	SPF E	01/09/2018
B	BON SANDRINE	CHALON	Fiscalité professionnelle	PCE CHALON	01/09/2018
B	BONIN CATHERINE	CHALON	Fiscalité personnelle	PCRP FP CHALON	01/09/2018
B	BONNIAUD ANNE	CHALON	Fiscalité personnelle	RELATIONS PUBLIQUES	01/09/2018
B	CARLIER CHRISTOPHE	MACON	Fiscalité personnelle	SPF E	01/09/2018
B	COLOMBO BRUNO	CHALON	Fiscalité personnelle	SIP CHALON	01/09/2018
B	CORDIER CHRISTINE	CHALON	Fiscalité personnelle	SPF CHALON	01/09/2018
B	DEBARNOT MARIE	MONTCEAU	Fiscalité personnelle	SIP SIE MONTCEAU	01/09/2018
B	DESCONCHE PASCALE	MONTCEAU	Fiscalité personnelle	SIP SIE MONTCEAU	01/09/2018
B	DESROCHES AGNES	MACON	Gestion des comptes publics	PAIERIE DEPARTEMENTALE	01/09/2018
B	DESVIGNES ODILE	MACON	Fiscalité personnelle	SPF E	01/09/2018
B	DISCH LEBRESNE AURELIE	MACON	Gestion des comptes publics	TRESORERIE MACON MUNICIPALE	01/09/2018
B	DUBOIS JEAN	CHALON	Fiscalité professionnelle	PCE CHALON	01/09/2018
B	GALATEAU NELLY	MACON	Fiscalité personnelle	SIP MACON	01/09/2018
B	GIEN JEROME	LE CREUSOT	Fiscalité personnelle	SIP SIE LE CREUSOT	01/09/2018
B	GONNOT BENEDICTE	CHALON	Fiscalité professionnelle	SIE CHALON	01/09/2018
B	HENRIOT MURIEL	LOUHANS	Fiscalité personnelle	SPF LOUHANS	01/09/2018
B	HOARAU LAURENCE	MACON	Fiscalité personnelle	SIP MACON	01/09/2018
B	JACOB VALERIE	CHALON	Fiscalité personnelle	RELATIONS PUBLIQUES	01/09/2018
B	LAHAYE NATHALIE	PARAY LE MONIAL	Fiscalité personnelle	SIP SIE PARAY LE MONIAL	01/09/2018
B	LAROZE MARIE CHRISTINE	CHALON	Fiscalité personnelle	SPF CHALON	01/09/2018
B	MALON LAURENCE	CHALON	Fiscalité professionnelle	PCE CHALON	01/09/2018
B	MANDRET MARC	MACON	Fiscalité professionnelle	PCE MACON	01/09/2018
B	MOREAU MONIQUE	CHALON	Gestion des comptes publics	TRESORERIE SENNECEY LE GRAND	01/09/2018
B	MURARD CHARLOTTE	CHAROLLES	Fiscalité personnelle	SIP SIE CHAROLLES	01/09/2018

PROJET DE MOUVEMENT AU 1ER SEPTEMBRE 2018

CORPS	NOM, PRENOM	AFFECTATION NATIONALE	AFFECTATION LOCALE	DATE D'INSTALLATION
		RAN Mission / Structure		
B	NAGEOTTE CATHERINE	CHALON Fiscalité personnelle	SIP CHALON	01/09/2018
B	PAGEAULT LHENRY BEATRICE	CHALON Fiscalité personnelle	PCRFP CHALON	01/09/2018
B	PETIOT CECILE	LOUHANS Fiscalité personnelle	SIP SIE LOUHANS	01/09/2018
B	PREAUD BERNARD	MACON Fiscalité personnelle	SPF E	01/09/2018
B	PRUNOT PATRICIA	CHALON Fiscalité personnelle	SIP CHALON	01/09/2018
B	PYS CATHERINE	CHALON Fiscalité personnelle	CDIF CHALON	01/09/2018
B	REDON VALERIE	MACON Fiscalité professionnelle	BCR	01/09/2018
B	REGNIER GILLES	LE CREUSOT Fiscalité personnelle	SIP SIE LE CREUSOT	01/09/2018
B	RICCI VIRGINIE	LE CREUSOT Gestion des comptes publics	TRESORERIE MONTCENIS	01/09/2018
B	ROBIN STEPHANE	PARAY LE MONIAL Fiscalité personnelle	SIP SIE PARAY LE MONIAL	01/09/2018
B	ROUILLER CHRISTOPHE	LE CREUSOT Fiscalité personnelle	SIP SIE LE CREUSOT	01/09/2018
B	SEGUIN LAURENT	MACON Fiscalité professionnelle	SIE MACON	01/09/2018
B	TERRIER VALERIE	CHALON Fiscalité personnelle	SIP CHALON	01/09/2018
B	VILLERMAUX ALINE	CHALON Fiscalité professionnelle	SIE CHALON	01/09/2018

Les tableaux des mesures de gestion (*agents ALD, Direction, en surnombre ou concernés par une suppression d'emploi*) nous **sont remis en séance**. S'ajoutent donc à ce mouvement 16 mesures de gestion qui relèvent uniquement de la décision de la DDFIP 71.

Vote :

Administration 3 POUR + 2 FO POUR

OS : 2 CONTRE (Solidaires et CGT)

Les élus CGT de la CAP ont examiné et vérifié que les règles de mutation avaient bien été respectées pour tous les dossiers qui leur ont été confiés. La CGT constate que l'élaboration du mouvement local d'affectation est de plus en plus périlleuse pour la situation personnelle et professionnelle des agents. Les suppressions d'emplois en sont la première cause. Des postes et des services sont en grandes difficultés du fait du non remplacement de départs et de sites non demandés. Les mesures de gestion des ALD servent à pallier ces difficultés..

Intervention CGT pour la défense d'un dossier figurant dans les mesures de gestion.

CAPL A Mâcon Lamartine 10h30



Vos élus CGT : Thomas Gilles (suppléant)

La CAP a été brève et n'a pas donné lieu à débats.

Madame SIMON fait un point sur CAP22 : elle n'aurait "*pas plus d'informations que nous*". La possibilité pour la DGFIP de récupérer certains recouvrements en lieu et place de l'URSSAF ou des Douanes "*reste dans le schéma*". Pas d'information sur le nombre de suppressions d'emplois à venir (la "*concertation*" est en cours) mais il sera nettement supérieur à ce qu'on a pu connaître jusque là.

Le rapprochement des CHSCT et des CTL est très envisageable dans notre Administration (puisque les CHSCT et CTL sont véritablement spécifiques DGFIP) pour éviter les discussions redondantes.

Elle fait ensuite un point sur la formation des agents C qui pose problème au regard du nombre très important de lauréats. Elle rappelle que la promotion est scindée en deux (la première partie est en formation dès aujourd'hui et la seconde sera formée plus tard).

Cependant, la DGFIP ne pouvant organiser les formations métiers pour un nombre aussi considérable d'agents, ce sont les DDFIP (soit seules soit en inter-départements) qui seront chargées de dispenser ces formations métiers (avec organisation des formations, recrutement de formateurs...).

- *La CGT, trouve la pratique très discutable : nous nous trouvons dans une situation ubuesque où, supprimant des postes en pagaille, navigant à vue en matière de gestion des ressources humaines, la DGFIP ne peut assumer ces recrutements exceptionnels ni assumer la formation de ces nouveaux agents. Il est anormal que la DGFIP se soustrait à cette obligation et la délègue à ses DDFIP avec toutes les difficultés que cela entraîne en matière d'organisation.*

Acquiescement de la Direction.

21 agents dans le département seront concernés.

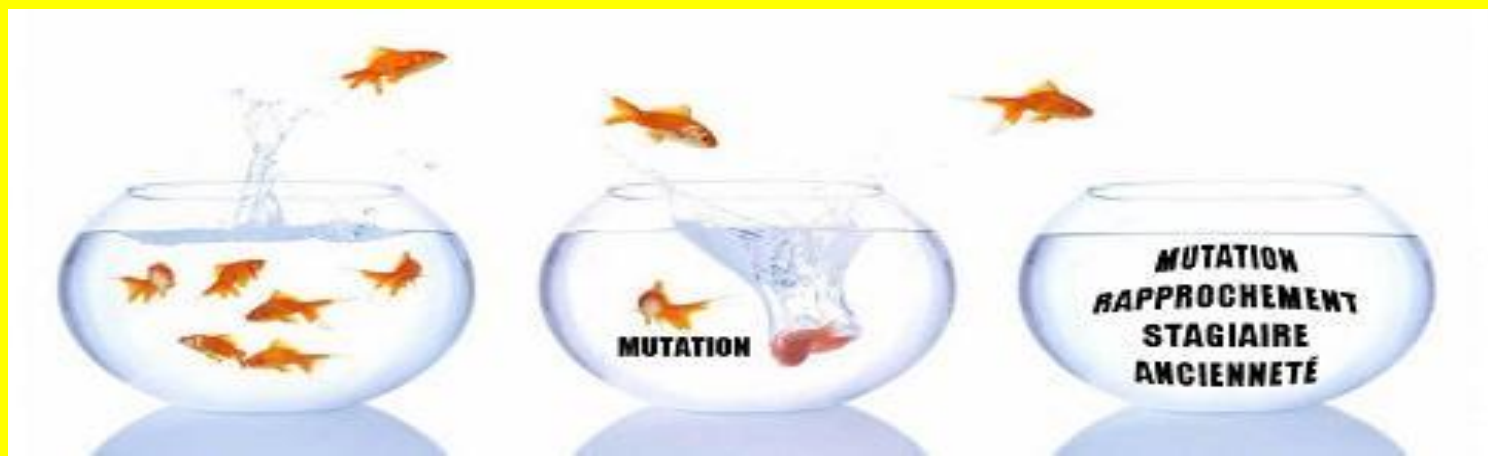
Présentation du mouvement A (12) et des mesures de gestion (Direction + ALD + Détachements) (19). Les tableaux des mesures de gestion nous sont remis en séance.

Vote :

Adm 3 pour + 1 pour FO

OS : 2 contre (Solidaires et CGT)

Les élus CGT de la CAP ont examiné et vérifié que les règles de mutation avaient bien été respectées pour tous les dossiers qui leur ont été confiés



Rejoins
TA
CGT!

